1671. Il avait épousé, le 10 juin 1649, Marie Mettare, fille de Pierre Méttare, conseiller du Roy, maison et corone de France, et de ses finances. De ce mariage étaient nés onze enfants, parmi lesquels je signale notre chanoine, le traducteur, et son frère, Mathieu de Rancé, qui devint plus tard lieutenant-colonel au régiment de Savigny, chevalier de Saint-Louis et commandant du deuxième bataillon de milice du Lyonnois. Ce dernier se maria, vers 1698, avec une noble allemande, Marie-Elisabeth de Rœmer, fille d'un officier général rhénan, commandant la citadelle de Dusseldorf, capitale du duché de Berg, alors sous la domination des comtes palatins. Mathieu fut, en 1704, l'héritier de son frère Louis de Chavannes de Rancé, prêtre, docteur en théologie et chanoine de Saint-Paul, et il recueillit dans la succession peu opulente de ce dignitaire ecclésiastique, le manuscrit de la traduction, qu'il avait entreprise. des œuvres latines d'Ange Politien, avec des commentaires propres à éclaircir les endroits obscurs, et l'histoire des sçavants du xve siècle. Bien que ce manuscrit portât la date de 1682, la conformité de son titre avec le passage du Menagiana édité seulement en 1715 par Bernard de la Monnoye (1), m'a fait penser que cet érudit pourrait bien

portée dans sa souveraineté de Dombes, et a fait sa première entrée dans la ville de Trévoux, où elle a été saluée et complimentée par son Parlement et tous les corps de la Souveraineté; la harangue prononcée par son premier président. Le 20 décembre 1658, S. A. R. a pris le plaisir de la chasse dans les plaines et environs de Vimy dans le franc-Lyonnois (Neuville-l'archevêque). Barthélemy de Chavannes avait alors 32 ans. Il mourut le 6 avril 1694, et fut inhumé dans la chapelle des pénitents de Saint-Marcel, à Lyon.

(1) Voici ce passage, reproduit ici, pour qu'on puisse faire la comparaison qui m'a frappée: « Les lettres d'Ange Politien et les réponses qu'on y a faites, recueillies en un volume divisé en douze livres, mériteraient fort, par l'abondance des bonnes choses qu'elles contiennent, qu'un habile homme, qui aurait du loisir, entreprît de les traduire, et d'y ajouter des commentaires propres à éclaireir les endroits obscurs, et surtout l'histoire des sçavants de ce temps-là. » Menagiana. T. Icr, p. 137.